



## Déclaration liminaire SNUipp-FSU16 - CAPD du 31 mai 2013

Monsieur le directeur académique,

Pour une organisation syndicale siégeant (donc élue par la profession) en commission paritaire, obtenir les meilleures conditions pour les élèves et les enseignants nécessite la mise en place d'un véritable dialogue social au niveau départemental. C'est ce que nous appelions de nos vœux en début d'année après une période sous le joug d'une rectrice autoritaire et d'un gouvernement stigmatisant les enseignants.

Nous réaffirmerons inlassablement notre attachement au paritarisme, à l'équité et à la transparence pour toutes les opérations concernant les personnels.

Mais force est de constater qu'en Charente en cette fin d'année scolaire, ces vœux resteront lettres mortes. Pire, que nous assistons à des dérives inquiétantes. Nous informons régulièrement nos collègues du SNUipp de l'académie des aléas de notre vie paritaire ... ils en sont pantois !

Nous allons donc faire un bref récapitulatif éclairant sur votre conception du paritarisme radicalement différente de celle du SNUipp-FSU ... dont les victimes sont les collègues.

- Vous nous déclariez avoir la volonté de répondre à tous les courriers que l'ont vous adressés ; combien de lettres, de mails du SNUipp16 sans réponse ni même accusé de réception.
- Vous avez tenté d'affecter des collègues sans tenir compte de l'ordre de leurs vœux et en catimini.
- Vous vouliez un profilage « light » pour les nouveaux types de postes et par conséquent, objectivement, les collègues n'ont pas tous été traités à l'identique tant les procédures ont été hétéroclites. Suscitant interrogation et inquiétude de leur part.
- Vous avez décidé arbitrairement le blocage de tous les postes stagiaires annihilant les espoirs de changements pour les collègues, provoquant découragement et lassitude. D'autres DASEN ont opté pour des stratégies différentes sans doute un peu plus à l'écoute des enseignants sous leur responsabilité et de leurs représentants.
- Nous avons été obligés de quémander des documents que tous les autres commissaires paritaires de l'académie obtiennent sans réticence ... et je n'évoquerai pas les autres départements en France. A nos demandes légitimes pour travailler correctement on nous a répondu «suspicion ».
- Vous instaurez une première dans le département : l'astreinte pour les remplaçants, qui ne pourra en rester là.
- Vous avez géré par l'intermédiaire de votre administration l'épineux dossier des temps partiels d'une façon absolument irrespectueuse à l'égard des collègues ainsi :
  - 3 h après la fin de la CAPD du 14 mai, on appelait des enseignants pour les sommer de donner une réponse
  - des appels parfois à 19h au domicile
  - un mail non signé le 28 mai d'ultimatum : votre réponse avant le 31 mai sinon c'est un 75%. Et ceci avant même votre courrier officiel.
  - des informations erronées données à des collègues sur l'objectif de l'entretien réglementaire

Nous sommes les premiers à regretter cet état fracture dans lequel se trouve le paritarisme.

Sachez que les représentants du personnel SNUipp-FSU16 demeureront intransigeants sur la transparence, l'équité, le respect des règles qui devraient normalement être des lignes directrices d'un travail de commission paritaire. Non pas par posture, mais parce qu'en tant que représentants des personnels et enseignants auprès d'élèves ce sont des valeurs fondamentales à ne pas transgresser.

Julien Peyraut  
Secrétaire départemental du SNUipp-FSU16